

# Le Bulletin

Abidjan, Côte d'Ivoire - Avril 2015

## *Présidentielle 2015* **Les Ivoiriens à l'épreuve de la réconciliation**





## Remerciements

Le groupe de journalistes qui a réalisé le bulletin-école sur la Côte d'Ivoire avec pour thème « Justice et réconciliation » remercie l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), l'Etat de Genève, les communes de Carouge, Plan-les-Ouates, Bernex, Meyrin, Chênes-Bougeries et l'Agence de presse suisse InfoSud qui ont sponsorisé et organisé la formation. Toute notre reconnaissance à M. Alfred Dan Moussa, directeur général de l'Institut des sciences et techniques de la Communication (ISTC), à M. Moussa Traoré, président de l'UNJCI, à M. André Ouohi, expert terrain

de l'Observatoire de la liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie (OLPED), à M. Jean Michel Beaucher, coordinateur chargé de la sensibilisation en Côte d'Ivoire pour la Cour pénale internationale (CPI). Nos remerciements vont également à M. Issiaka Diaby, président du Collectif des victimes de Côte d'Ivoire (CVCI), M. Ahipeaud André, préfet de Yamoussoukro ainsi qu'aux chefs des communautés et à tous les correspondants des médias ivoiriens qui nous ont aidés sur place.

## Qui sommes-nous ?

### Participants, auteurs du bulletin:

Hervé Mèlédje Doguei [Radio Espoir]  
Diomandé Inza [Radio Yopougon]  
Bolla Bi Gustave [Informateur.info]  
Alexis Adélé [LG Infos]  
Solange Gbaka [Organisation des femmes reporters-photographes de Côte d'Ivoire]

Mamadou Ouattara [l'Intelligent d'Abidjan]  
Eric Diomandé [Nord-Sud quotidien]  
Franck Ettien [La Matinale]  
Bagnon Serikpa [infodirecte.net]  
Opportune Bath [lepoinsur.com]

### Organisateurs et formateurs :

Moussa Traoré [Président de l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire]  
Alfred Dan Moussa [DG Istc]  
André Ouohi [Observatoire pour la liberté de la presse, de l'éthique et de la déontologie [L'Olped]  
Sandra Titi-Fontaine [Infosud]  
Tuè Dang [Infosud]  
Carole Vann [Directrice InfoSud]



## Les sponsors



## Les organisateurs



## Les défis qui attendent les Ivoiriens

L'élection présidentielle qui approche à grands pas n'est pas banale. Elle revêt un enjeu capital. Ce scrutin devra ressouder le ressort cassé, il y a cinq ans.

Le souvenir des violences du scrutin de 2010 est encore vivace dans les esprits. Le vote s'est achevé dans le sang. Plusieurs familles ont été endeuillées et d'autres divisées du fait des nombreux déplacements et exils. Des proches de l'ex-président Laurent Gbagbo ont été faits prisonniers. La justice est en cours pour situer les responsabilités.

Se précipiter à la présidentielle sans avoir cicatrisé les blessures nées de la crise postélectorale de 2010 présenterait un gros risque de récurrence. Cela indiquerait aussi un manque de maturité politique. Très vite, il faut régler la question des victimes qui ne cessent de réclamer assistance. D'autres sujets majeurs restent aussi à résoudre à six mois de ce rendez-vous. C'est le cas de la prolifération des armes ou de l'obtention de la carte d'identité, sésame pour le vote. Sans compter les risques liés à la rumeur ou aux tensions religieuses. Les acteurs du processus électoral doivent s'accorder

également sur les conditions d'un scrutin transparent. C'est en prélude à cette date-butoir que notre rédaction de 10 journalistes ivoiriens est partie enquêter sur le terrain, en suivant le leitmotiv : « *Comment préparer les esprits pour des élections apaisées en 2015 ?* ». Nous nous sommes rendus à Yamoussoukro, ville natale du premier président de la République de Côte d'Ivoire, à 235 km au Nord d'Abidjan. Notre reportage est contenu dans ce numéro du Bulletin, journal-école de l'Union nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), édité avec le concours de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) et de l'agence médias InfoSud.

Il a été réalisé lors d'un stage de formation du 2 au 11 Avril 2015, encadré par des formateurs vietnamien, français, suisse et ivoirien.

Ce numéro a surtout pour ambition d'interpeller les autorités sur les risques qui guettent le pays. Le contenu de ce Bulletin n'est pas exhaustif.

L'équipe de rédaction



# Sommaire

## 6-7 Des armes toujours en circulation

Eric Diomandé



## 8-9 Des victimes réclament réparation à l'Etat

Gustave Bolla Bi



10-11  
12-13



## Des procès qui divisent Procès nationaux ou internationaux : les habitants de Yamoussoukro se prononcent

Inza D. Kader

14-15



## Panique sur Yamoussoukro

Bagnon Serikpa

16-17



## La décripation entre communautés

Opportune Bath

## 18-25 Paquinou de la Réconciliation

Reportage photo de Solange Gbaka



26-27



## Une transparence si fragile...

Hervé Mélédje Doguei

28-29



## La carte d'identité, sésame pour voter

Mamadou Ouattara

## 30-33 Quand les religieux s'impliquent Imam Sylla Seydou : « Dieu nous a sauvés » Révérend Hili Nestor Lakoum : « La paix est un préalable »

Franck Ettien

34-35



## Des médias encore dans l'expectative

Alexis Adélé



# Des armes toujours en circulation

**Sécurité.** L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire arrive à grands pas. Mais la question cruciale de la prolifération des armes n'est pas encore complètement réglée avant ce rendez-vous important.

**S**amedi 5 avril 2015, vingt heures. Le restaurant chez Flora, non loin du carrefour Zougrou à Yamoussoukro, grouille de monde. Arcade Zié, policier au 2<sup>ème</sup> arrondissement, devise avec des amis autour d'une table. Bien accroché à sa ceinture, un pistolet automatique reste à portée de main. « Ici, le climat d'insécurité est une réalité, justifie cet homme au physique impressionnant. Les braquages sont monnaie courante. C'est pourquoi, chaque fois que je sors, je porte discrètement mon arme. »

Comme lui, la majorité de la population de cette localité située à environ 230 km au nord d'Abidjan est préoccupée par l'insécurité. « Pas plus tard que jeudi dernier, j'ai été victime d'un braquage vers 8 heures du matin sur la route de Sinfra, précise le transporteur Ibrahim Ouattara, la cinquantaine révolue. J'ai été dépouillé de mon véhicule et de tout ce que j'avais sur moi. Mes agresseurs, cinq au total, étaient en tenue militaire. » Selon lui, ces faits d'insécurité sont consécutifs à la crise liée aux élections de 2010 qui a vu le refus de Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite. L'ex-président ivoirien est détenu actuellement à la Haye où il est poursuivi pour crimes contre l'humanité.

## Où en est le processus ?

Fin de mission prévue en juin prochain pour l'Autorité de désarmement, démobilisation et réinsertion (Addr), la structure en charge de la réinsertion socio-économique des ex-combattants. A près de deux mois du jour J, le bilan est plutôt mitigé : si près de 50 000 ex-combattants se sont reconvertis dans la vie active, environ 24 000 attendent toujours d'être pris en compte. Pour ceux-là, Fidèle Sarassoro, directeur de l'Addr, continue de jouer sa partition pour atteindre tous les objectifs assignés par l'Etat. Récemment, lui et ses collaborateurs ont sollicité l'appui des autorités préfectorales, des chefs traditionnels et religieux, des leaders d'opinion et des ex-chefs de guerre pro-Gbagbo et pro-Ouattara. « La contribution des responsables des ex-combattants permettra une sensibilisation plus efficace de leurs éléments, qu'ils connaissent bien et qu'ils peuvent aisément convaincre de déposer les armes », estime Fidèle Sarassoro. Toutefois, il reste convaincu qu'au soir de la fin de son mandat, une difficulté risque de persister : selon ses estimations, 3 000 ex-combattants pourraient ne pas être réintégrés. Soit autant de risques de perturber le processus de paix.

**Eric Diomandé**

*3 000 ex-combattants ne seront pas pris en compte à la fin du processus Ddr.*



© Neel Zako

## Yamoussoukro, le règne de Dié

Dans la ville natale du premier président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, plus de 200 miliciens à la solde de l'ex-président de la République, avec à leur tête Dié Bamba auraient semé la désolation. Ils auraient commis de nombreuses violences sans être inquiétés. « Ils ont enlevé et assassiné d'honnêtes citoyens », témoigne Augustin Sahi. Et ce cinquantenaire, les yeux embués de larmes, d'ajouter : « J'étais sur leur liste ». Assis sous un arbre, il porte des lunettes noires pour dissimuler son émotion. Quelques instants plus tard, la discussion peut se poursuivre avec ce père de famille de 9 enfants. Il se souvient que son cauchemar a pris fin en janvier 2011, lorsque les populations se sont soulevées pour réclamer le départ de la ville des hommes du chef milicien Bamba, exaspérées par leurs exactions. Mais il y aura plusieurs jours d'après affrontements entre les jeunes du quartier Dioulabougou – quartier à forte communauté malinké – et les miliciens pour qu'ils arrivent à les déloger. Contraint à l'exil, Bamba serait aujourd'hui au Bénin, selon les informations d'Augustin Sahi.

Mais le démantèlement de la forteresse de cette milice n'a pas marqué la fin de l'insécurité à Yamoussoukro. Au contraire. Depuis, les braquages et autres agressions à main armée sont devenues le lot quotidien des habitants. Chaque jour, la police enregistre des plaintes. Et en moyenne six braquages ont lieu chaque semaine, selon un responsable des forces de l'ordre qui préfère rester anonyme.

## Les ex-combattants pointés du doigt

Qui sont donc les bourreaux de ces populations? « Ce sont les ex-combattants qui n'ont pas été réinsérés », affirme



© Noël Zaka

sans ambages Moctar Diané, du quartier Habitat. Cet originaire du Nord de la Côte d'Ivoire signale qu'environ 24 000 ex-combattants non réinsérés sont toujours sur le territoire national – un nombre confirmé par les responsables de l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (Addr) –, et qu'une grande partie d'entre eux sont les responsables de l'insécurité des populations.

« Ils détiennent encore les armes qu'ils ont récupérées à la faveur du combat mené contre les hommes de Bamba, et le pillage des locaux de la police et de la gendarmerie, assure ce vendeur d'habits qui souhaite que l'Etat prenne des

Une cérémonie de dépôt d'armes à Anyama, au Nord d'Abidjan.

mesures vigoureuses. Ce sont ceux qui n'ont pas encore eu de point de chute qui continuent de nous créer des misères. »

## Accentuer la collecte d'armes

C'est pourquoi, Dacoury Antoine, agent des douanes, conscient de la menace en cette année électorale, propose une nouvelle politique pour la collecte des armes. « Il faut les inviter à déposer leurs calibres moyennant une somme de 100 000 francs par arme. Nos autorités verront qu'en moins d'une semaine, de nombreuses armes seront collectées, entraînant une baisse certaine du grand banditisme dans notre région ». Il plaide auprès du gouvernement pour une rallonge de l'opération de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (Ddr) qui s'achève officiellement en juin prochain. « Un ex-combattant non désarmé à la veille de ce scrutin constitue un danger pour toute la société, estime Antoine Dacoury. Il faut tous les prendre en compte si on veut avoir des élections apaisées. »

Sahi Augustin, chef de communauté Dan, souhaite d'ailleurs avoir un rôle actif dans ces missions de désarmement. « Nous sommes beaucoup écoutés dans la société. Certes, nous entreprenons volontairement des campagnes de sensibilisation, mais il faut aussi que l'Etat nous donne les moyens pour mener la sensibilisation ».

A ce titre, le fonctionnaire Antoine Dacoury souligne que cette mission de démobilisation et de réinsertion est une ambition du chef de l'Etat, Alassane Ouattara : il s'agit de l'une des clés pour garantir un scrutin apaisé et calmer l'opposition ivoirienne, qui ne cesse d'interpeller la communauté internationale sur cette situation.

Eric Diomandé

## Certains refusent de déposer leurs fusils

« Une arme constitue un danger pour le porteur, sa famille et son entourage ». Tel est le message de la Commission nationale de lutte contre la prolifération illicite des armes légères (Comnat-Alpc). Malgré les campagnes de sensibilisation, de nombreux Ivoiriens détiennent encore illicitement des armes. C'est le cas de Kouadio Konan, qui a combattu dans la région de Yamoussoukro pour défendre Laurent Gbagbo. Ce dernier dit ne pas être informé des nombreuses actions de sensibilisation initiées par l'Etat ivoirien. « Je ne peux plus me servir de mon canon », assure-t-il. Toutefois, cet ex-combattant précise que, même s'il avait eu l'information, il ne se serait pas « rendu » : étant pro-Gbagbo et dans l'opposition, il s'estime « recherché ».

Une argumentation rejetée par Abdoulaye N'Guessan, ex-combattant réinséré. Pour lui, les ex-combattants qui n'ont pas encore déposé leurs armes le font délibérément. « Ils refusent de rentrer dans le processus », assure cet ancien militaire des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN), croyant savoir « qu'il s'agit d'une recommandation de certains de leurs chefs militaires ».

Eric Diomandé



# Des victimes réclament réparation à l'Etat

**Indemnisation.** La crise de 2010-2011 a marqué à l'encre indélébile les Ivoiriens. Au vu des atrocités et préjudices subis, nombre d'entre eux semblent avoir pardonné. Mais ils ne veulent plus revivre cette expérience douloureuse.

**C**es temps-ci, j'entends dire qu'une somme de dix milliards a été déagée par l'Etat pour indemniser les victimes de guerre, remarque Benoît Legou, agent dans une société immobilière. Dix milliards, on peut penser que c'est de l'argent, mais moi, je crois que, vu la gravité des préjudices que nous avons subis, cette somme ne peut pas les réparer. » Très amer, Benoît Legou a subi de graves violences durant la crise postélectorale.

« En avril 2011, j'ai vécu des moments très difficiles. J'étais chez moi quand douze hommes armés sont venus m'enlever sous prétexte que je suis de l'ethnie Dida, donc un supposé partisan de Gbagbo. J'ai été conduit manu militari à la Garde républicaine de la ville sans savoir ce qu'on me reprochait. J'ai été humilié et brutalisé. » Et d'ajouter : « La vie en ce lieu était inhumaine. Personne ne mérite de telles conditions. Nous étions 43 hommes entassés dans une petite chambre insalubre de deux mètres sur trois. Tous nus. Nous avons dû rester la journée et la nuit dans la même position, sans rien à se mettre sous la dent. »

## Besoin d'une « vraie » réconciliation

Pour ce père de quatre enfants, les séquelles des sévices psychologiques et physiques sont encore à vif. Son voeu le plus fort pour les élections à venir ? Qu'il y ait une vraie réconciliation, que chacun puisse vider son sac entièrement et que la démocratie soit respectée. Il déplore que plusieurs victimes de l'intérieur du pays n'aient rien reçu pour être un minimum dédommagées.

## 10 milliards pour quel résultat ?

Monseigneur Paul Simon Ahouanan, archevêque métropolitain de Bouaké, vient d'être nommé président de la Commission Nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes. Cette nouvelle commission devra gérer notamment les 10 milliards débloqués par l'Etat. Mais les frustrations seront inévitables, craignent déjà certaines victimes. Il faut dire que la gestion de l'ex-président de la Commission dialogue vérité et réconciliation (Cdvr) reste gravée dans les esprits comme un échec.

En effet, alors que Banny n'a pas réussi en trois ans à alléger le poids des victimes, comment la nouvelle commission pourrait réaliser son mandat en si peu de temps ? Avec en plus des milliards à gérer. L'autre zone d'ombre porte sur la nature des victimes. Qui sont-elles ? Appartiennent-elles à tous les bords ? Ou bien seront-elles des militants que le pouvoir voudrait récompenser pour leur activisme, sous le vocable « indemnisation » ? De nombreuses inquiétudes traversent les esprits des victimes.

G.B.B

« Moi, j'ai dû quitter Yamoussoukro pour le Ghana, parce que j'étais sur une liste noire des personnes à exécuter, explique Koffi Simon, un autre témoin. Les éléments Frci ont fait une descente musclée à mon domicile une semaine après l'arrestation de Gbagbo. Mais j'étais sorti. C'est une dame qui a couru pour m'alerter. Je me suis alors évanoui dans la nature. Voici comment j'ai échappé à leurs griffes. Dans le quartier, tout le monde me connaît pour mon penchant pour Laurent Gbagbo. » Et de poursuivre : « Je suis revenu de mon exil ghanéen après 3 mois. J'ai beaucoup perdu. Mais jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune réparation de l'Etat. »

## Pertes économiques

Pour sa part, Kamagaté Naboudou – le magasin de pagnes de sa mère Fatoumata a été pillé lors de la crise – ne comprend toujours pas pourquoi l'indemnisation qui leur avait été promise par les structures de recensement n'est toujours pas arrivée alors que plusieurs années sont passées. Quant à Traoré Brahima, adjoint dans un établissement secondaire, il a fui Yopougon, un quartier d'Abidjan dans des conditions très pénibles pour se retrouver à Yamoussoukro. Tout ça à cause des violences perpétrées sur les personnes qui avaient des noms à consonance nordique. « Les biens que j'ai acquis pendant 10 ans sont partis en un rien de temps pendant la dernière crise », affirme-t-il très déçu.

« Pourtant, les autorités du pays avaient promis de dédommager les personnes dont les biens ont été pillés. » Pour lui, il faut soulager les victimes. « Ces personnes ont été recensées, mais toutes les promesses pour les indemniser sont restées lettre morte. Aujourd'hui, on parle de 10 milliards débloqués pour les victimes. Cependant, on ne sait pas dans quelles poches cet argent va vraiment aller. »

Gustave Bolla Bi



Koffi Simon raconte son calvaire pendant la crise postélectorale.





© Gustave Bolla Bi

Des victimes réunies pour une séance d'informations.

## Issiaka Diaby (Président du Cvci) : « *Indemnisation, nous n'en voulons pas !* »

Alors que 10 milliards de francs CFA vont être débloqués pour les victimes de la crise ivoirienne, Issiaka Diaby, président du Collectif des victimes de Côte d'Ivoire (Cvci), souhaite que l'Etat parle de réparation plutôt que d'indemnisation. Entretien.

*L'Etat parle d'indemnisation, vous parlez de soutien. Pourquoi ?*

La notion d'indemnisation ne nous arrange pas. Nous parlons de soutien parce qu'il faut le reconnaître, aujourd'hui, il y a des victimes qui ne veulent pas d'argent, notamment celles qui ont eu des problèmes avec l'armée française. Et ce dossier, on ne peut pas l'enterrer. Si l'Etat de Côte d'Ivoire leur donne de l'argent comme indemnisation, une plainte contre l'armée française n'aurait alors plus lieu d'être. Il faut que celui qui souhaite poursuivre ses bourreaux en justice puisse le faire.

Quand le moment sera opportun, nous allons demander que le terme « indemnisation » soit effacé des documents officiels et qu'il soit remplacé par « soutien » ou « fonds d'aide » aux victimes. En cas de refus, nous dénoncerons cet abus.

*Selon certaines indiscretions, la plupart des victimes de votre structure sont issus d'un seul camp. Qu'en est-il ?*

Ces affirmations sont sans fondement. Certains Ivoiriens sont adeptes de la division. C'est déplorable. Le Cvci rassemble toutes les sensibilités politiques, religieuses, ethniques... Et puis, si la plupart des victimes se sont enregistrées alors que Gbagbo était au pouvoir, ce n'est pas surprenant qu'elles soient de l'autre camp.

*L'Etat vient de débloquer 10 milliards pour indemniser les victimes. Toutes les associations qui les soutiennent ne pourront pas bénéficier de cette somme. Pourquoi le Cvci plus qu'une autre ?*



© Itié Dang

Issiaka Diaby veut que le gouvernement se penche rapidement sur la situation des victimes de guerre.

Je laisse l'opinion nationale et internationale juger. Aujourd'hui, ma structure est la plus active sur le terrain. Aussi, nous avons toujours veillé à ce que l'argent des victimes leur soit remis directement. C'est vrai que le sucre ne peut pas se dire sucré. Mais la structure que je dirige travaille dans la transparence. Nous dénonçons tous ceux qui se comportent de manière peu commode envers les victimes de guerre, même si c'est le président de la République.

Propos recueillis par Gustave Bolla Bi

# Des procès qui divisent

**Justice.** La justice nationale et la Cour Pénale Internationale (CPI) ont, après les violences de 2010, la lourde charge d'aider à réconcilier les Ivoiriens. A quelques mois des prochaines échéances électorales, les attentes sont grandes, mais les avis restent partagés.

**A** l'évocation du sujet, les visages se renfrognent, le ton monte d'un cran. Les nombreux procès post-électoraux – avec pour point culminant la détention par la Cour Pénale Internationale (CPI) de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo et du leader des jeunes Charles Blé Goudé – n'en finissent pas de diviser les Ivoiriens. Pourtant, les stigmates des exactions de 2010-2011 ne sont plus franchement visibles. Dès le lendemain des violences, les autorités ont promis que tous les coupables de crimes de quelque nature que ce soit seraient traduits devant les juridictions compétentes. A cet effet, des enquêtes menées au niveau national ont conclu que des crimes ont été commis dans tous les camps.

Mais certains doutent aujourd'hui. « *Comment peut-on croire en cette justice qui ne traque que les vaincus ?* », s'insurge Kouamé Raphaël, âgé d'une soixantaine d'années. Cet infirmier à la retraite passe la plupart de son temps à commenter l'actualité politique en compagnie d'amis sexagénaires. Et à Yamoussoukro, la capitale politique du pays, ils sont encore nombreux comme Raphaël à dénoncer cet « acharnement judiciaire » contre les partisans de l'ex-président ivoirien.

## L'impartialité de la justice en doute

Alors que tous les yeux sont chaque jour rivés vers la CPI à La Haye, aux Pays-Bas, où se déroulent les



Les membres de la Cour d'appel d'Abidjan seront beaucoup sollicités.



procès de Gbagbo et Blé Goudé, près de quatre-vingts de leurs partisans ont comparu début 2015 devant les tribunaux. Bon nombre d'entre eux ont été relaxés au terme de plusieurs semaines de procès. L'ex-Première Dame Simone Gbagbo a écopé, quant à elle, de 20 ans d'emprisonnement ferme. Une lourde peine qui n'empêche pourtant pas la CPI de réclamer sa comparution à La Haye pour son présumé rôle dans les violences postélectorales qui ont fait plus de 3 000 morts, selon les chiffres officiels. Sans compter qu'au plan national, il ne se passe pas un mois sans que la justice n'ouvre un nouveau procès militaire ou civil contre des personnes appartenant au camp des vaincus. Contre très peu pour des membres du camp des vainqueurs, et surtout aucun à l'encontre d'un politique. Soit autant de raisons pour Kouamé Raphaël de douter de l'impartialité de la justice. Mieux, estime-t-il, « *ce ciel clair annonce de prochains orages. Ce pays réunit en lui les germes d'un autre conflit aussi meurtrier.* »

Mais tout le monde à Yamoussoukro ne partage pas cet avis. Certains, au contraire, exultent. « *C'est la place qu'ils méritent* », se félicite Koné Moussa en parlant des deux responsables Ivoiriens détenus à la CPI. Cet originaire de la zone septentrionale de la Côte d'Ivoire et partisan de l'actuel président ivoirien, ne cache pas son admiration pour ces différentes juridictions. A 55 ans, cet ancien ouvrier spécialisé dans une grande entreprise de fabrication de câbles électriques, tient aujourd'hui un petit commerce d'à peine 2m<sup>2</sup>, à moitié vide.

## Situation encore précaire

Moussa confie avoir perdu son emploi à la suite de la crise postélectorale. Son épouse, qui n'a pu supporter cette épreuve, l'aurait abandonné pour un autre homme, après quinze ans de vie commune. Ce commerçant passe ses journées entre son commerce et la petite mosquée, située à l'autre bout de la rue. Les attentes de Moussa sont nombreuses. Furieux, il prend l'ancien président ivoirien pour responsable des violences qui ont endeuillées le pays il y a 4 ans. Pour lui, ces procès, loin de « fragiliser » le tissu social, permettront au pays d'avancer sur « le chemin de la paix ».

A la question de savoir si cette situation précaire est favorable à la tenue d'élections apaisées, ce musulman pratiquant est formel : « *Tous ces procès doivent faire prendre conscience aux Ivoiriens que plus aucun crime ne restera impuni.* » Idem pour M. Bamba Lassiné. Ce professeur de mathématiques dans un établissement public de la ville se dit convaincu que « *ces procès se déroulent dans la droite ligne de ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire* ». Pour cet intellectuel, il n'y a pas de raison que les Ivoiriens établissent un parallèle entre ces procès et les élections à venir. Tout compte fait, « le pays a besoin d'avancer », martèle-t-il.

Inza D. Kader

**« Ce ciel clair annonce de prochains orages. Ce pays réunit en lui les germes d'un autre conflit aussi meurtrier. »  
Kouamé Raphaël, infirmier à la retraite**

## La CPI en bref

**La Cour Pénale Internationale (CPI) n'est soumise à aucun contrôle politique. Depuis l'entrée en vigueur de son traité fondateur, le Statut de Rome, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, 26 personnes ont été inculpées, 17 mandats d'arrêt délivrés et 7 personnes y sont actuellement détenues dont deux Ivoiriens, Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé.**

### • Qu'est-ce que la cour pénale internationale (CPI) ?

La Cour pénale internationale est une cour internationale permanente, qui a été créée en vue d'ouvrir des enquêtes, de poursuivre et de juger des personnes accusées d'avoir commis les crimes les plus graves touchant l'ensemble de la communauté internationale, à savoir le crime de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre (et bientôt le crime d'agression).

### • Comment la Cour est-elle financée ?

La Cour est financée par les contributions des Etats parties et par les contributions volontaires de gouvernements, d'organisations internationales, de particuliers, d'entreprises et d'autres entités.

### • En quoi la CPI se distingue-t-elle des autres juridictions internationales ?

La CPI est une juridiction autonome à caractère permanent, alors que les tribunaux spéciaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, créés dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, ne disposent que d'un mandat et d'une compétence limités. La CPI, qui juge des personnes, se distingue également de la Cour internationale de justice, l'organe judiciaire principal de l'ONU, qui est chargé de régler les différends entre Etats.

### • La Cour a-t-elle vocation à remplacer les tribunaux nationaux ?

La Cour ne se substitue pas aux systèmes nationaux de justice pénale; elle en est le complément. Elle ne peut enquêter et, lorsque cela se justifie, poursuivre et juger des personnes, que si l'Etat concerné n'a pas ouvert d'enquêtes, se trouve réellement dans l'incapacité de le faire ou n'a pas l'intention d'agir en ce sens. Les Etats gardent la responsabilité première de juger les cas les plus graves.

### • Qui peut se retrouver devant la CPI ?

La Cour pénale internationale poursuit des individus, non des groupes ou des Etats. Tout individu qui serait responsable de crimes de la compétence de la Cour peut se retrouver devant la CPI. La politique pénale du Bureau du Procureur consiste par ailleurs à se concentrer sur les individus qui portent la plus lourde responsabilité dans les crimes, au regard des preuves collectées, et sans tenir compte de leur éventuelle qualité officielle.

### • Si les principaux responsables exercent de hautes fonctions, politiques ou militaires, sont-ils à l'abri de poursuites ?

Aucun individu ne saurait être à l'abri de poursuites en raison des fonctions qu'il exerce ou du poste qu'il occupait au moment où les crimes concernés ont été commis.

Agir en qualité de chef d'Etat ou de gouvernement, de ministre ou de parlementaire n'exonère pas de la responsabilité pénale devant la CPI. Dans certaines circonstances, une personne en position d'autorité peut même être tenue responsable des crimes commis par les personnes qui travaillent sous ses ordres.

De même, les amnisties ne sont pas opposables à la CPI. Elles n'empêchent pas la Cour d'exercer sa compétence.

Source: Cour Pénale Internationale (CPI)

# Procès nationaux ou internationaux : les habitants de Yamoussoukro se prononcent

Propos recueillis par Inza D. Kader



© Gustave Bolla Bi

## Bamba Lassiné, enseignant : « restaurer la paix »

« Nous sommes dans un pays de droit. La Côte d'Ivoire est indépendante depuis 1960 et a toujours adopté un système à gouvernance démocratique. Et nous savons tous que, dans la démocratie, les pouvoirs sont partagés : judiciaire, législatif et exécutif. Il est clair qu'au-delà des points de vue politiques, qu'ils soient considérés comme justice des vainqueurs ou justice des vaincus, ces procès doivent être menés jusqu'au bout. La CPI, je la connais. C'est un de ces grands instruments des Nations Unies de tous les pays du monde. Cette CPI veut restaurer la paix par la justice dans le monde entier. Et elle est là pour régler un certain nombre de conflits, de litiges. Les Nations Unies, à travers la CPI voudraient jouer son rôle de prévention des guerres. La CPI est la bienvenue. Mais, ce n'est pas à elle d'amener les Ivoiriens à la réconciliation. Ce n'est pas son rôle. »

## KIDO Caroline, étudiante : « la CPI est crédible »

« Les procès qui ont lieu en ce moment ou ceux qui sont terminés ne peuvent pas avoir un impact négatif sur le processus de réconciliation nationale. Il faut que la population accepte de reconnaître la crédibilité de la CPI ou des juridictions nationales. Apprenons à faire confiance à nos institutions. Il est temps que notre pays avance. Je suis étudiante. Je suis contre le fanatisme politique. Regarde comment il endeuille de nombreuses familles. Moi je tiens à mes études. Sans la stabilité et la paix dans le pays, mon avenir est compromis. Que les élections ne nous divisent plus ! »



© Fadiak A

## Sahi DIOMANDE Loraine, caissière : « aider les Ivoiriens »

« Les procès qui ont lieu à la CPI ou en Côte d'Ivoire doivent déboucher sur une décrispation, une cohésion sociale. Moi je ne sais pas comment fonctionne la CPI, ni même la justice Ivoirienne. Mais ces deux juridictions doivent rassurer les Ivoiriens. Que les politiques ne les manipulent surtout pas. Qu'elles jugent tous ceux qui méritent d'être jugés. La CPI doit aider les Ivoiriens. Beaucoup de choses se disent sur elle. Les médias aussi ne nous aident pas. Ils affirment beaucoup de choses sans preuves. Tout ceci nous fatigue. Il travaillent à nous faire peur plutôt que de nous informer. »



© Fadiak A



**KOUAKOU Kouassi Jean Aimé,  
chauffeur de taxi : «se relever des  
crises »**

« De mon point de vue, les Ivoiriens ne doutent plus de la réconciliation nationale. Qu'il y ait procès ou pas, les Ivoiriens continueront de vivre ensemble sans problème. Il faut savoir se relever des crises. Je suis confiant pour l'avenir du pays. Nous sommes condamnés à vivre ensemble. Acceptons l'idée que les hommes passent, mais le pays reste. Si, à chaque éternuement, le pays doit basculer dans des conflits armés, c'est regrettable. »



© Fratitak A

**SERY Romaric Arnaud, élève :**  
**« revenir à la raison »**

« Il y a ceux qui œuvrent pour la réconciliation, tandis que les autres ne se sentent pas concernés par les procès qui ont lieu à la CPI. C'est dommage. Que nos hommes politiques reviennent à la raison. Le pays a accusé un grand retard. Nous aussi voulons un avenir. Les enfants de ces hommes politiques sont formés à l'étranger. Ils mélangent le pays, et c'est nous qui payons. Il y a plus de pauvres qui ont payé pour leur vie pendant la dernière crise post-électorale que de riches. Ils nous ont abandonnés ici, dans le feu, pour se réfugier à l'étranger. Si c'est ce qu'ils préparent encore, qu'ils ne comptent pas sur moi personnellement. »



© Fratitak A

**KOTCHI Madeleine, restauratrice : « nous vivons  
tranquillement »**

« En vérité, les Ivoiriens n'ont jamais eu de problèmes entre eux. Mais ce sont les médias qui souvent amplifient le climat sociopolitique. Sinon procès ou pas, nous vivons tranquillement. Les affaires prospèrent. Les journalistes ivoiriens n'aiment pas leur pays. Ils mentent trop. Moi je ne suis pas allée à l'école, mais lorsque j'entends nos journalistes dire des choses, je sais tout de suite que c'est faux. Je me demande s'ils le font exprès ou s'ils ne sont pas bien formés. Moi j'ai appris la restauration sur le tas. Je me débrouille bien. Nous avons besoin de paix pour travailler. »



© Fratitak A

**BANDAMA Evelyne, responsable  
d'une entreprise : « quel Ivoirien veut  
revivre 2010 ? »**

« Il faut que chacun de nous sache que, qui dit CPI dit justice, donc elle ne fait que son travail. Alors, ce sont les passionnés qui se laissent emporter par la passion. La réconciliation, on en a tous besoin, qui dit qu'il ne veut pas vivre en paix, quel Ivoirien veut revivre le cauchemar qu'on a connu? Alors, ce ne sont pas les procès qui vont jouer sur le processus de réconciliation nationale. »



© Fratitak A

# Panique sur Yamoussoukro

**Rumeur.** Qui a donné le « son » ? Qu'est-ce qui s'est dit ? Quelles conséquences ? Yamoussoukro, la cité de la paix, nous livre son expérience.

**Y**amoussoukro grand marché, clients et vendeurs négocient le prix des denrées. Un jour presque ordinaire dans la ville berceau du Père de la Côte d'Ivoire moderne. Soudain, un homme hurle : « *Le commando invisible est dans la ville hein !* ». Silence de cimetière sur le marché, le monde s'arrête. Tout le monde se fixe dans les yeux, les regards parlent, on scrute l'horizon, rien en vue. Puis, en l'espace de quelques secondes, c'est la débandade, sauve qui peut ! En taxi, à moto, à vélo ou même à pied, c'est chacun pour soi et Dieu pour tous ! Les marchandises, devenues orphelines, ne tardent pas à trouver des nouveaux tuteurs tout aussi pressés de rentrer chez eux. Les « *vendeurs d'illusions* » viennent de frapper dans Yamoussoukro.

Dans la même journée, au quartier d'Assabou, on entend : « *Vous là, attention les jeunes Dioula s'apprêtent à attaquer les Baoulé dèh !* ». C'est la souris face à l'éléphant. La place Jean Paul II entre en ébullition et déverse des coulées humaines.

Voilà le genre de 'sons' répandus par les vendeurs d'illusions qui ont circulé lors de la crise de 2011, semant la panique et la zizanie dans la cité de la paix. Mais que s'est-il passé à Yamoussoukro ? Qu'est-ce qui s'est dit ? Qui a donné le « son » et dans quelles circonstances ? Quelles conséquences ?

**« Depuis la chute de Bédié, la Côte d'Ivoire est devenue folle, on ne sait pas d'où viennent ces hommes armés. »**  
**Yao Akissi Kan,**  
**conseillère d'éducation**

*Mécanicien absent, salon de coiffure fermé. Tout le monde dans son abri.*

Retour sur les événements. Décembre 2010, par médias interposés, Laurent Gbagbo puis Alassane Ouattara sont désignés vainqueur de l'élection présidentielle. Ce dernier, reconnu par la communauté internationale mais qui vit retranché au Golf hôtel car son adversaire refuse de laisser le pouvoir, décrète sur Télé Côte d'Ivoire (TCI) la création des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), quand les militaires des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) restés fidèles à Laurent Gbagbo sont sommés de rentrer en caserne le 30 novembre 2010.

Deux semaines plus tard, Les éléments des FRCI, cherchant à rallier Abidjan rencontrent une résistance à Tiébisso, ville proche de Yamoussoukro.

## Mais, QUI sont-ils et QUE VEULENT-ILS ?

L'annonce de la venue de ces hommes armés inconnus – et surtout que tous souhaitaient éviter – a favorisé les rumeurs de toutes sortes. Déplacée à Yamoussoukro depuis le début de la rébellion en 2002, Dame Yao Akissi Kan témoigne : « *Depuis la chute de Bédié, la Côte d'Ivoire est devenue folle, on ne sait pas d'où viennent ces hommes armés.* » Et la conseillère d'éducation de poursuivre : « *Moi, je les ai rencontrés à Sakassou en 2002, pillant et tuant n'importe qui. Les pauvres Baoulé qui vont au marché les dimanches sont déroutés par les fusils, les armes qui pètent dans leurs oreilles. Beaucoup ont été tués, certains -comme moi- ont pu fuir pour arriver ici à Yamoussoukro, la terre de paix.* » Quant à leur identité, elle précise : « *Ce sont des gens qui ne parlent pas français.* »

Ces informations d'ordre historique et linguistique nourrissent la rumeur.

On entendait à Djahakro « *Gbagbo ta môtô nana, O bêflè ka môtô faga* » – En langue Malinké – « *Les hommes de Gbagbo arrivent, ils veulent nous tuer.* »

## Info ou intox ?

Les hommes en armes sont dans la ville, la population sent leur présence mais tous n'osent pas encore sortir ni même regarder par la fenêtre pour les identifier. « *Ils sont passés par la voie principale et partis en direction d'Abidjan, j'étais dans ma maison, je ne les ai pas vus.* »

On ne connaît ni leur identité, ni leur nombre, ni leur objectif, voilà du pain béni pour les vendeurs d'illusions qui distillent les « sons » comme des DJ. Très vite, les « sons » se propagent dans la ville, les gens se terrent dans leurs bunkers.



© Bagman Serifaga





© Bagnon Serikpa

Habitant le quartier Bar vert, Franck confie : « On dit qu'ils sont capables de liquider un cargo complet sans problèmes ! »

Aussi, leur mode opératoire reste énigmatique et pour cause : il n'y a aucun témoin oculaire, même pas de rescapé, pour donner des informations objectives. Cela rend le « son » encore plus populaire dans le hit parade des discussions. William, lycéen au moment des faits se souvient : « A Kokrénou, on disait qu'ils étaient capables d'apparaître et de disparaître à tout moment. La nouvelle a tellement fait le buzz. J'avais peur de me promener seul. » Ainsi, les populations voient défiler des militaires et des hommes en armes sans savoir à qui elles ont à faire. Des tirs d'armes de différents calibres sont entendus dans les villes et villages, des corps de soldats criblés de balles, des civils égorgés sont découverts et présentés à la télévision. Dans toutes les villes du pays, on parle de ce mythique commando.

Il serait à la base de lourdes pertes au sein des *Bérêts rouges* FDS restés fidèles à Laurent Gbagbo pour certains

*Un maquis du quartier Habitat après le passage des vendeurs d'illusions.*

et à la recherche de partisans d'Alassane Ouattara pour d'autres. Interprétations qui selon la sensibilité politique déclenchent la psychose générale.

A l'image des grandes villes du pays, Yamoussoukro a aussi connu son lot de rumeurs, de « sons ».

## La rumeur court toujours

Pendant que le pays avance en paix sur le chemin de la réconciliation traçant les sillons de l'émergence, les « sons » continuent de l'entraîner dans *la danse de la panique*.

Février 2015, l'éléphant d'Afrique est à la conquête de sa deuxième étoile continentale, coup-franc, but, corner, penalty, Yaya Touré, Hervé Renard, qualification, etc. Les hommes sont dans leur élément. Cependant, le chef de gare adjoint, Yacouba KONATE se souvient : « J'étais chez moi à la maison, mes gamins sont venus me dire qu'ils ont pris des enfants dans la voiture. Ca a envahi toute la ville comme ça ! ». Rencontrée dans un taxi, Mlle Diby va dans le même sens : « Chacune de nous surveillait son enfant de près. Mon enfant n'a que deux ans, je ne voulais même pas qu'il arrive au niveau du portail. »

Missilou le vulcanisateur confirme : « Le préfet Ekponon a dû parler à la radio pour convaincre les parents d'amener leurs enfants à l'école. »

Depuis 2011, chacun selon son expérience appréhende l'avenir. Couturier, Coulibaly se réjouit du retour de la sécurité (présence visible) quand le chef de gare adjoint adopte une attitude « Saint Thomas ». Les chauffeurs de taxi demandent à la police plus de contrôle surtout au niveau des passagers. Et le commissaire Bléa assure : « Nous gérons les rumeurs, toutes les informations sont transmises à la hiérarchie. »

## Le « son »

Outil de communication, la rumeur, plus connue en Côte d'Ivoire sous le vocable de « son », est une information diffusée dans le public par divers moyens et qui au final se trouve être non avérée. Touchant tous les aspects de la vie, elle a des conséquences plus ou moins lourdes sur la population. Depuis la crise ivoirienne, la population expérimente de plus près la réalité de la rumeur. Même pendant la Coupe d'Afrique des Nations, les « son » ont parcouru les foyers.

Depuis la rébellion de 2002 qui a entraîné la scission du pays, Yamoussoukro faisait partie intégrante de la zone sous contrôle gouvernemental (FDS). Le retrait constaté par les populations des FDS, confirmé dans les médias le mardi 30 novembre 2010, a préparé le terrain pour la diffusion de rumeurs.

Bagnon Serikpa

Bagnon Serikpa

# La décrispation entre communautés

**Réconciliation.** Cinq ans après la terrible crise post-électorale en Côte d'Ivoire, si les hommes politiques peinent encore à s'asseoir pour discuter, les communautés de Yamoussoukro ont toujours montré leur volonté de préserver la paix.

**D**ans leur ensemble, les populations de Yamoussoukro ont tout mis en œuvre pour perpétuer la volonté de Félix Houphouët-Boigny de faire de la cité des Lacs, un havre de paix. Selon Atsé Yapi Aimé, un allogène domicilié depuis 2010 à Morofé, un quartier périphérique de la ville, « les habitants n'ont pas souffert de la crise, parce que le Président Fondateur avait préparé les esprits à la culture de la Paix ».

Entre autres facteurs qui ont contribué à épargner la capitale politique de la Côte d'Ivoire, la religion figure en bonne place. En effet, dès que les premiers coups de fusil ont retenti à Abidjan, des cellules de prières se sont spontanément constituées à Yamoussoukro, à l'initiative de

plusieurs associations. Celle dénommée « Anouanzè » a été particulièrement active à travers toute la ville, invitant les femmes à la prière et à la sensibilisation.

## L'héritage de paix d'Houphouët-Boigny

Bien avant, les balises de la paix avaient été sagement posées par feu le Président Félix Houphouët-Boigny à travers l'édification de monuments dédiés à la prière. La grande mosquée pour les musulmans, la cathédrale et la basilique Notre Dame de la Paix pour les chrétiens. Ces différents symboles, objets de fierté nationale, ont contribué à rassembler les populations autour des valeurs de paix et de cohésion sociale.

L'harmonie est ainsi demeurée intacte entre les autochtones Baoulé et leurs « hôtes » Malinké, cela grâce à une réglementation rigoureuse. Ainsi, toutes les palabres ont toujours été réglées à l'amiable, créant du coup une sorte de familiarité entre les populations autochtones, allogènes et étrangères. Touré Lassina, chef de la communauté musulmane, se souvient : « Dès le déclenchement de la crise, nous avons multiplié les réunions. Nous tenions des rencontres pour sensibiliser les uns et les autres, en véhiculant des messages de paix. » Et d'ajouter : « Lorsqu'un problème survient, nous n'avons pas recours à la gendarmerie ou à la police. Nous le réglons plutôt entre nous. »

Evoquant quelques cas minimes d'exactions, comme l'agression commise par un jeune Malinké sur un Baoulé, il a souligné que ce problème a été réglé à l'amiable : le mis en cause a été sanctionné conformément aux règles établies au préalable par les deux communautés. Selon N'Guessan Kouakou et Kouamé Marcellin, chefs des quartiers de Morofé et d'Assabou, la communauté Baoulé a soutenu la candidature d'Alassane Ouattara au second tour de l'élection présidentielle d'octobre 2010 pour préserver la paix qu'ils ont toujours entretenue avec les populations allogènes.

## Le métissage culturel, facteur de rapprochement

Selon un journaliste résidant à Yamoussoukro, le Président Houphouët-Boigny a fait du métissage culturel l'une des conditions fondamentales pour l'installation des popu-



N'Guessan  
Kouakou, chef  
du quartier  
N'Kroadjo.

© Solange Gbaha





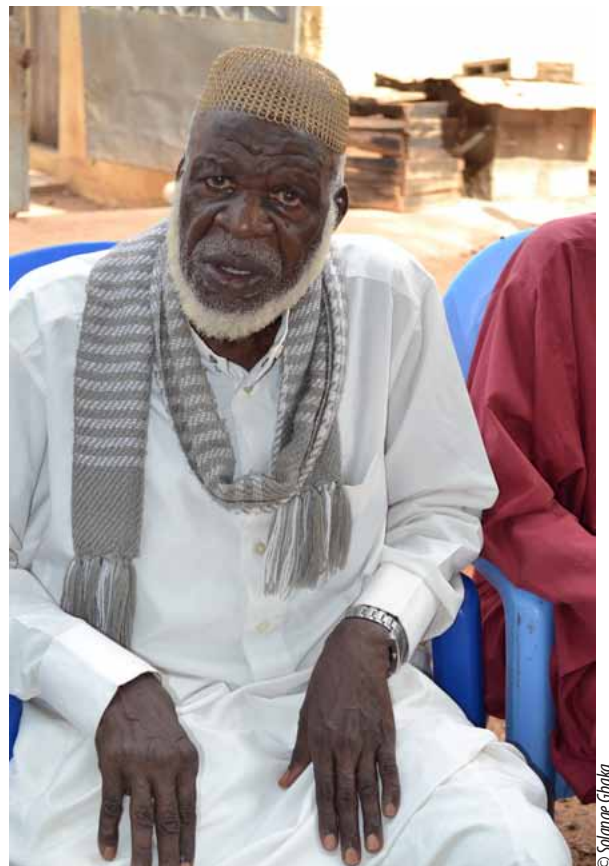
© Solange Gbrika

*La communauté musulmane a exprimé sa volonté de préserver la paix.*

lations étrangères. L'exemple de la capitale politique de la Côte d'Ivoire avait pour but d'inspirer les autres régions du pays dans la course effrénée vers le retour à une paix durable, et surtout à la réconciliation de tous les Ivoiriens. L'esprit de partage entre les différentes communautés est aussi à la base du climat de paix qui a toujours régné dans la ville. Ainsi, pendant le mois du jeûne musulman, les communautés allogènes font don de sucre et de lait pour soutenir « leurs frères » dans la pénitence, et vice-versa. La grave crise traversée par la Côte d'Ivoire a défiguré le visage de nombreuses villes. A Yamoussoukro, toutes les communautés se sont déjà préparées aux élections d'octobre 2015, qui devraient bien se dérouler: depuis 4 ans, ils n'ont cessé de cultiver le métissage culturel.

**Opportune Bath**

*Touré Lassina,  
chef de la  
communauté  
musulmane de  
Dioulabougou.*



© Solange Gbrika

## **La taille de Yamoussoukro: un atout pour la cohésion**

S'il y a un avantage dont la ville de Yamoussoukro peut s'enorgueillir, c'est bien évidemment sa petite taille qui a favorisé le brassage entre les communautés. En effet, sous la houlette du Président Félix Houphouët-Boigny, les différentes familles autochtones, allogènes et étrangères ont brisé les mythes de la différence pour créer un véritable rapprochement. Ce faisant, les enfants nés de ces alliances ont grandi ensemble et se regardent en frères. Evidemment, dans une telle atmosphère ne peut prospérer que l'amour, au détriment de la violence et de la haine qui font le lit de la guerre et de la division. Si la ville a connu une croissance notable au niveau de sa taille, il n'en demeure pas moins que les fondements du brassage sont déjà ancrés dans les esprits, faisant de la ville natale du premier Président de la République de Côte d'Ivoire un véritable havre de paix.

**OB**

# Paquinou de la

Paquinou est une tradition en pays baoulé. Les populations du centre de la Côte d'Ivoire se retrouvent pendant trois jours du premier week-end d'avril pour célébrer des retrouvailles, parler de la réconciliation, régler des problèmes de familles, parler du développement de leur région et communier avec les « allogènes ». Reportage dans le quartier 220 de Yamoussoukro.

*Photos et texte :  
Solange Gbaka*





# Réconciliation







*Des personnes issues de différentes communautés (Baoulé, Guéré, Attié, Burkinabè, Bété) partagent une boisson pour le renforcement de la cohésion et de la paix.*

*« Bienvenue à la cérémonie de Paquinou, la fête des retrouvailles et de la réconciliation ! »  
M. N'Guessan Kouakou Martin, chef Baoulé du quartier N'Glohadjo.*

*Le chef Baoulé du quartier N'Glohadjo, M. N'Guessan Kouakou Martin (à gauche) et un ressortissant burkinabè, M. Sawadogo Saouba, donnent l'exemple de leur réconciliation par une étreinte (accolade).*







*Un jeune Baoulé salue les sages musulmans pendant la cérémonie.*



*Autour d'un vin de palme, des chefs Baoulé parlent de la vie de leur village : développement, mariage, funérailles...*







*Un moment de repos après la cérémonie.*

*« L'association Anouané est une occasion de rencontres et d'entraides. »  
M<sup>me</sup> Koné née Diakité.*



*Au quartier 220 de Yamoussoukro, Mme Koné née Diakité sensibilise le voisinage sur la réconciliation.*





*Coulibali Sali-mata, membre de l'association Anouanzé du quartier 220, salue ses amies à son arrivée à la réunion.*



*Koffi Amenam Madeleine épouse Kouakou, la « sage », et Mme Koné née Diakité, présidente de l'association Anouanzé du quartier 220.*







*Pendant que les parents scellent la réconciliation à leur manière, les enfants en font autant...*

*« L'entente,  
le partage et la  
solidarité nous  
unissent pour une  
paix durable. »  
Mme Koné née  
Diakité.*



*Malgré son mal, cette petite fille a pris part à la fête dans le quartier Dioulabougou.*





*... en jouant autour  
d'un ballon de football  
ou d'un babyfoot.*





# Une transparence si fragile...

**Équité.** La question de la transparence des élections ivoiriennes de 2010, et surtout des résultats du scrutin, a été l'une des étincelles qui a mis le feu aux poudres. Autant dire qu'en 2015, elle inspire à nouveau des craintes.

**N**ous voulons que ceux qui organisent ces élections le fassent dans la transparence et dans la légalité », martèle Rodolphe Kouakou Sanhin, fédéral de la jeunesse du Front Populaire Ivoirien (JFPI) à Yamoussoukro. Et de poursuivre : « *Le plus important, c'est qu'il n'y ait pas de soupçon de tricherie après la proclamation des résultats.* » Ce militant de l'ex-parti au pouvoir ne veut pas que son pays revive la situation de contestation et de confusion qui a prévalu lors du dépouillage de l'élection présidentielle en 2010.

D'ailleurs, comme il le rappelle, selon l'article 31, le Conseil constitutionnel est garant de la régularité des élections. C'est pourquoi Rodolphe Kouakou Sanhin espère que ses membres joueront pleinement leur rôle lors de la présidentielle d'octobre 2015, et qu'ils prendront surtout leurs décisions « sans parti pris ».

## Risque de menaces

Comme dans les autres démocraties, les électeurs doivent aussi pouvoir exprimer librement et sans crainte leur suffrage pour leur candidat : c'est l'une des conditions sine qua non de la transparence de cette élection. Et c'est ce que souhaite Gilbert Togba Gouet, chef suprême de la communauté Dan de Yamoussoukro : « *Les populations ne doivent pas avoir peur d'aller voter : personne ne doit les empêcher d'aller dans les bureaux de vote, ni les menacer.* » Ces risques d'intimidations inquiètent aussi Ladjid Sidibe, secrétaire départemental adjoint chargé de la mobilisation au RDR (Rassemblement des Républicains), le parti au pouvoir. Tout en rappelant que, si aucun acte de ce type ne s'est apparemment produit à Yamoussoukro lors de la dernière présidentielle, plusieurs témoignages ont tout de même fait état de cas d'intimidations et de scènes de menaces dans quelques villages autour de la capitale économique.

## Appel à un recensement équitable

Autre facteur déterminant quand on parle de transparence : le recensement effectif et sans distinction des personnes qui remplissent les conditions pour être électeurs. Un point essentiel, afin que personne ne se sente frustré avant même l'élection, et sur lequel insiste particulièrement le chef suprême de la communauté Dan de Yamoussoukro : « *Il est capital d'enrôler tous les gens majeurs qui doivent voter sans tenir compte de leur bord politique, de leur origine ethnique et éviter de créer du bétail électoral.* »

**« Les populations ne doivent pas avoir peur d'aller voter : personne ne doit les empêcher d'aller dans les bureaux de vote, ni les menacer. »**  
**Gilbert Togba Gouet,**  
**chef suprême de la communauté Dan de Yamoussoukro**

Allant encore plus loin, Gilbert Togba Gouet dénonce certains recensements qui sont sabotés par les politiques quand ils savent que l'électorat présent dans un territoire délimité ne leur est pas favorable, comme ce pourrait être le cas à Yamoussoukro. L'une des astuces consiste à faire volontairement beaucoup d'erreurs dans les fiches de renseignement des recensés, ou encore de montrer un certain laxisme dans la délivrance des cartes d'identité nationale.

## Retard d'ouverture du bureau

Le déroulement du scrutin le jour du vote est également crucial, notamment pour vérifier de façon concrète que les dispositions prises pour la transparence sont bien réelles et effectives. Pour une élection crédible, il faut que tout le processus qui permet à l'électeur de voter soit sans faille. A commencer bien sûr par l'heure d'ouverture du



Yapi Aimé Atsé, habitant de Yamoussoukro, brandissant avec fierté sa carte nationale d'identité, une pièce maîtresse pour se faire enrôler et participer aux élections.





Urne transparente lors de l'élection présidentielle de 2010. Un électeur est en train de voter.

bureau de vote. En 2010, Yamoussoukro n'a pas échappé à cette défaillance.

Cinq ans plus tard, cette mauvaise expérience a laissé un goût amer à Hervé Yesso, garçon de salle dans un centre hospitalier de Yamoussoukro : « Si, pour une élection présidentielle, les organisateurs s'amuse à ouvrir le bureau de vote avec 30 minutes de retard, ça ne va pas ! Même si ce n'est qu'une demie heure, je trouve que c'est beaucoup : cela peut donner lieu à des supputations et à toutes sortes d'interprétation. »

### Volatilisation des bulletins de vote

Un autre fait, qui peut paraître banal en Côte d'Ivoire, c'est la rupture de disponibilité des bulletins de vote. Romaric Kouassi Bohoussou, un étudiant de 28 ans résidant depuis quelques années à Assabou, un quartier de Yamoussoukro, n'a pas manqué de le souligner. En 2010, il se trouvait dans la ville d'Abengourou au moment de la présidentielle. Son grand frère, qui travaillait dans la matinée, est allé voter l'après-midi, aux environs de 16 heures. Une fois sur place, c'est avec stupeur qu'il s'est entendu dire qu'il y avait une rupture des bulletins de vote.

Cela a entraîné près d'une heure de retard sur l'horaire initiale de fermeture du bureau de vote, jusqu'à ce que le bureau soit réapprovisionné. Mais entre-temps, plusieurs impatients étaient déjà retournés chez eux sans avoir pu accomplir leur devoir civique. Ce qui est déplorable, car quelques voix peuvent être déterminantes dans le décompte final d'une élection, comme ce fut le cas lors de la présidentielle de 2010. Intension manifeste, acte prémédité ou malheureux hasard ? Chacun a fait son commentaire et cela n'a pas amélioré l'impression de transparence du scrutin.

Contactée par téléphone à Abidjan, la porte-parole de la Commission électorale indépendante (CEI) a affirmé que des commissions locales, régionales et départementales ont été installées dans tout le pays dès fin mars. L'organisme est en train de préparer la liste électorale et de procéder au choix des opérateurs techniques. Elle assure aussi que des observateurs internationaux devraient être présents lors des prochaines élections.

Hervé Mélédje Doguei

# La carte d'identité, sésame pour voter

**Identité.** Le gouvernement ivoirien a lancé depuis le 17 juillet 2014 une vaste opération d'identification pour permettre à tous les citoyens d'obtenir une carte d'identité. Mais c'est un véritable parcours du combattant.

Comme dans le reste du pays, Yamoussoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire se prépare pour les élections générales de 2015. Mais la question de la carte d'identité reste toujours la clef de voûte de ces élections. Les Ivoiriens de Yamoussoukro qui n'ont pas de carte d'identité se bousculent devant les points d'enrôlement de la sous-préfecture pour décrocher leur précieux sésame. Idem devant les bureaux des audiences foraines pour ceux qui n'ont jamais eu un extrait de naissance ou un jugement supplétif. Les deux opérations d'identification se déroulent concomitamment dans l'enceinte de la sous-préfecture qui grouille de monde en ce début avril. Nombreux sont les pétitionnaires qui sont déjà détenteurs du certificat de nationalité de couleur rose, mais il s'agit de l'ancienne version. Ils l'ont établi au prix de mille sacrifices à Toumodi, Bouaflé ou Bouaké, parce qu'il n'y a pas de tribunal à Yamoussoukro. Or, depuis le 7 avril 2015, les agents de l'Office National d'Identification (ONI) les renvoient au motif que leurs dossiers sont irrecevables à cause de l'absence de la nouvelle version du certificat de couleur kaki, dit « sécurisé ».

## Sidibé Ladj, un homme qui a souffert du problème identitaire

Alors qu'il s'occupe du processus pour ses militants, le Secrétaire départemental adjoint du RDR à Yamoussoukro, Sidibé Ladj, en a vu de toutes les couleurs pour avoir sa carte d'identité. Pour une raison identitaire, ses dossiers ont été rejetés lors de l'opération de 2009. A cette époque, ses adversaires politiques l'ont alors taxé de Guinéen. Ceux-ci sont allés jusqu'à le traîner en justice à Toumodi en novembre 2014. A l'audience, le juge a débouté ses accusateurs qui n'ont pas pu produire d'éléments de preuves. A contrario, l'accusé, Sidibé Ladj a brandi, urbi et orbi son certificat de nationalité ivoirienne signé du juge. A ses accusateurs, le juge a rétorqué : « C'est moi qui ai apposé ma signature sur ledit certificat de nationalité, voulez-vous dire que je ne sais pas ce que je fais ? Au regard des documents que Sidibé Ladj nous a fournis, nous avons été en droit de lui délivrer un certificat de nationalité. » Selon nos sources, Sidibé Ladj a enfin été enrôlé comme citoyen. Il attend maintenant que l'ONI lui délivre le fameux sésame.



MO

Quant à ceux qui n'ont jamais été déclarés à l'état civil ivoirien, ils doivent passer obligatoirement par les audiences foraines. Pour cela, il leur faut produire une photocopie de la carte d'identité ou extrait de naissance de l'un de leurs parents – père ou mère – et remplir la fiche de requête du jugement supplétif. Soit une procédure aléatoire et sans garantie de réussite, puisqu'elle est soumise à l'appréciation subjective du juge de l'audience foraine.

## Les partis politiques dans l'arène

Vu l'importance de l'enjeu électoral et les rejets dont font l'objet leurs militants, les partis politiques, tels le Pdc-Rda d'Henri Konan Bédié et le RDR d'Alassane Ouattara, ont pris le relais pour voler au secours de leurs sympathisants en « difficulté ». Ainsi au RDR, Sidibé Ladj, secrétaire départemental adjoint à Yamoussoukro s'active à tout instant aux côtés des « siens ». Il indique que le RDR a installé une permanence à son siège de Yamoussoukro pour écouter et réceptionner les dossiers de ses militants candidats à la carte d'identité ou au jugement supplétif. « En juillet 2014, lorsque l'opération d'identification a commencé, il y a eu un engouement pas possible à Yamoussoukro », se rappelle-t-il. D'après lui, les gens se réveillaient à 4 heures du matin pour aller faire la queue afin d'avoir l'assurance d'être retenus parmi les pétitionnaires de la journée. Pour être sûrs de ne pas perdre leur place dans le rang, ils conservaient même leur position avec des cailloux et des morceaux de bois jusqu'à l'ouverture des bureaux à 8 heures.

Mais, lorsqu'on a commencé à rejeter des dossiers pour divers prétextes, les pétitionnaires se sont rétractés. Et les bureaux de l'ONI sont devenus déserts. Une situation qui s'est à nouveau inversée durant ces mois de mars et d'avril, pendant lesquels les gens se bousculent pour avoir les papiers. « Quand un militant du RDR a des problèmes avec ses papiers, nous l'aidons dans le strict respect des lois régissant le code de nationalité ivoirienne », explique Sidibé Ladj.

## L'enjeu du taux de participation

« Nous savons déjà que l'élection présidentielle sera gagnée par Alassane Ouattara, poursuit Sidibé Ladj. L'enjeu, pour nous, au RHDP, est le taux de participation et le suffrage exprimé. Donc, il faut que le RDR mobilise ses militants afin qu'ils aient les cartes d'identité pour permettre de voter.





© Ph.M.O

*Pour ce faire, je passe tous les jours à la sous-préfecture pour vérifier que tout se déroule bien ».*

Quant à Kouadio Paul, Secrétaire de section du Pdc-Rda et permanent de siège à Yamoussoukro, il affirme que son parti a donné des instructions claires à tous les secrétaires de section. « Chacun est chargé d'encadrer tous les militants qui sont sous son autorité pour l'obtention de la carte d'identité, et un jugement supplétif pour ceux qui n'ont jamais été déclarés à l'état civil. Au Pdc, les affaires d'identification relèvent purement des prérogatives des Secrétaires de section qui seront jugés après les élections générales. »

Ce dernier souhaite qu'il y ait un autre point d'enrôlement dans les villages pour mieux atteindre les populations qui y vivent. « Nos militants des petites localités ne peuvent pas

*Le problème de carte d'identité demeure la clef de voûte des élections en Côte d'Ivoire.*

*venir en ville à 4 heures du matin, explique-t-il. Donc, si l'on veut qu'ils aient une carte d'identité ou un jugement supplétif, il faut rapprocher les points d'enrôlement de l'ONI de ces contrées rurales, y compris ceux des audiences foraines, parce qu'il y a 43 villages Akoué – peuples autochtones – de la région de Yamoussoukro. »*

L'opération d'identification et les audiences foraines sont bien appréciées des populations. Elles se disent conscientes de l'importance de la carte d'identité parce que ce document confirme leur citoyenneté. Quant aux candidats aux audiences foraines, ils tiennent à obtenir un jugement supplétif pour avoir une personnalité juridique. Plus que jamais cette course aux papiers est essentielle pour les élections générales.

**Mamadou Ouattara**

## Le parti de Laurent Gbagbo se dit « exclu » de l'opération

Selon Konan Joachim, Secrétaire national du Front populaire ivoirien (Fpi) chargé de l'encadrement des fédérations, son parti n'a pas été invité à prendre part au processus d'enrôlement pour les cartes nationales d'identité. Aussi, indique-t-il que les autorités préfectorales de Yamoussoukro ne l'ont pas convié à une quelconque séance de travail dans le cadre de l'identification. En revanche, il se dit rassuré de ce que les militants de son parti sont assez outillés pour obtenir, seuls, leurs cartes nationales d'identité ou jugements supplétifs. Il s'est félicité que le gouvernement ait beaucoup communiqué sur l'opération d'identification qui reste une question centrale des élections générales. « La direction du parti n'a pas donné d'instructions parce qu'elle-même a des problèmes de cohésion », déclare-t-il. Contactées par téléphone, les autorités préfectorales de Yamoussoukro affirment cependant avoir bien invité tous les partis politiques à une séance de travail, avant le début de l'opération. Elles se disent étonnées par les déclarations du responsable du Fpi de Laurent Gbagbo.

MO

## Les conditions pour obtenir une carte d'identité

L'Office National d'Identification (ONI), maître d'oeuvre de ce processus, possède des représentations partout en Côte d'Ivoire. Pour postuler, tout pétitionnaire ivoirien doit se munir de son certificat de nationalité, d'un extrait d'acte de naissance et d'une quittance de 5 000 FCFA payés à la Trésorerie locale du lieu d'enrôlement. Toutefois, tous les pétitionnaires n'arrivent pas à remplir ces trois conditions exigées. Selon nos sources, quelque 518 cartes nationales d'identité ont été confectionnées et distribuées à leurs demandeurs à Yamoussoukro. Reste 820 cas dits "semi-complets" qui n'ont pas pu fournir le certificat de nationalité, et 53 cas qui n'ont pas d'extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif.

MO



# Quand les religieux s'impliquent

**Cohabitation.** Capitale politique, Yamoussoukro connaît aujourd'hui, à l'instar des autres villes du pays, un calme apparent. Pourtant, tout n'a pas été si simple dans cette cité, symbole de paix, avec sa basilique et sa gigantesque mosquée.

**V**endredi noir », selon les musulmans, « jeudi noir » selon les autres, tels sont les noms que les habitants de Yamoussoukro donnent au jour où, en pleine crise postélectorale, tout a failli basculer dans la ville de Félix Houphouët Boigny, l'« Apôtre de la paix », premier président de la Côte d'Ivoire. Ce jour-là, qui commence effectivement dans la nuit du jeudi à 22 heures pour s'achever le vendredi à 11 heures, raconte Koné Ladj, homme d'affaires habitant du quartier Dioulabougou, « des rumeurs relatent que les jeunes baoulé aidés des jeunes d'autres ethnies (en majorité chrétiens) s'organiseront pour attaquer les dioulas (en majorité musulmans). Ce qui a donc poussé ces derniers à prendre quelques précautions. Notamment, en érigeant des barrages d'auto-défense. La nuit tombée, un cargo de police qui a eu vent de ces rumeurs, et qui faisait la patrouille, a été pris pour cible par ces barrages d'auto-défense. Les policiers ont été lynchés et dépouillés de tous leurs matériels. Non sans avoir eu le temps d'appeler des renforts. C'est comme

*cela tout a commencé. Les militaires de la garde républicaine, appelés en renfort, se sont mis à tirer dans tous les sens sur tout ce qui bougeait. Et apparemment, ils ont eu de la résistance en face. Ce qui a créé un bon grabuge toute la nuit du jeudi au matin du vendredi. Les populations, terrifiées, s'étaient pour la plupart terrées dans les maisons ». Cet événement fut l'élément déclencheur d'une vaste « diplomatie religieuse ».*

## Le dialogue des religions

Car, dès le lendemain, les leaders religieux, qui y avaient senti les germes d'une guerre religieuse, ont décidé de se mettre ensemble pour procéder à la sensibilisation de leurs fidèles afin d'éviter le pire. Ainsi, au dire du Révérend Hili Lakoun Nestor, les trois premiers responsables des trois grandes confessions religieuses de la ville, à savoir, lui, en tant que président du collectif des pasteurs de Yamoussoukro, l'évêque Marcellin Yao Kouadio de l'église catholique et l'imam de la grande mosquée, El Hadj

Une vue de la Mosquée centrale de la Paix de Yamoussoukro.





Sylla Seydou se sont retrouvés à l'archevêché pour mettre en place un plan. Qui va les conduire successivement à la mosquée, à la basilique et dans une des plus grandes églises évangéliques de la ville avec le même message aux fidèles ; celui de la paix. « *C'est de cette façon qu'on a pu contenir les tensions qui étaient nées entre les membres de nos différentes communautés et éviter une guerre religieuse* », reconnaît l'Imam El Hadj Sylla Seydou. Cette expérience réussie, un comité composé des différents chefs religieux sera mis sur pied. Et qui aura à son actif, l'organisation de plusieurs séances de prières œcuméniques en vue de conjurer le mauvais sort à jamais.

## La Pâque 2015 dans la gaieté

Peut-être a-t-il réussi. Une chose reste cependant claire, tout au long de la fête de la pâque 2015, ce sont des populations enthousiastes, heureuses de repartager ensemble le pain et les ambiances des temples, paroisses et maquis qu'il a été donné de voir. Quatre longues années semblent avoir complètement effacé les traces de la guerre. De sorte que, comme avant 2010-2011, le boulevard qui partage la ville en deux, d'un côté, à gauche en venant d'Abidjan, la capitale économique, les populations en majorité nordistes, dioulas et musulmanes, et de l'autre, à droite, les baoulés et autres ethnies en majorité chrétiennes, n'existe plus. On a recommencé à se remarier de façon mixte. Odette et Ibrahim ont convolé en justes noces le samedi de pâque. D'ailleurs, selon une légende qui circule dans la ville, le père-fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, Houphouët Boigny a conçu la ville de Yamoussoukro de sorte qu'il y ait un véritable brassage culturel. « *Il a toujours admiré qu'un baoulé épouse une dioula, et vice-versa* », soutient Christ Kemonde, un webmaster.

Aujourd'hui encore, le comité, formé par le chef des Imams, l'Evêque et le président du collectif des pasteurs de Yamoussoukro, existe. Chaque vendredi, 15 minutes

de prière sont consacrées par les musulmans à la paix en Côte d'Ivoire. De même que chez les chrétiens catholiques et évangéliques tous les dimanches. Quand bien même l'on ne craindrait rien, quatre ans après, la situation étant redevenue très calme, les guides religieux pensent qu'il ne faut pas « briser cette chaîne ».

Franck Ettien

## La basilique et la mosquée centrale : pourvoyeuses d'énergies positives

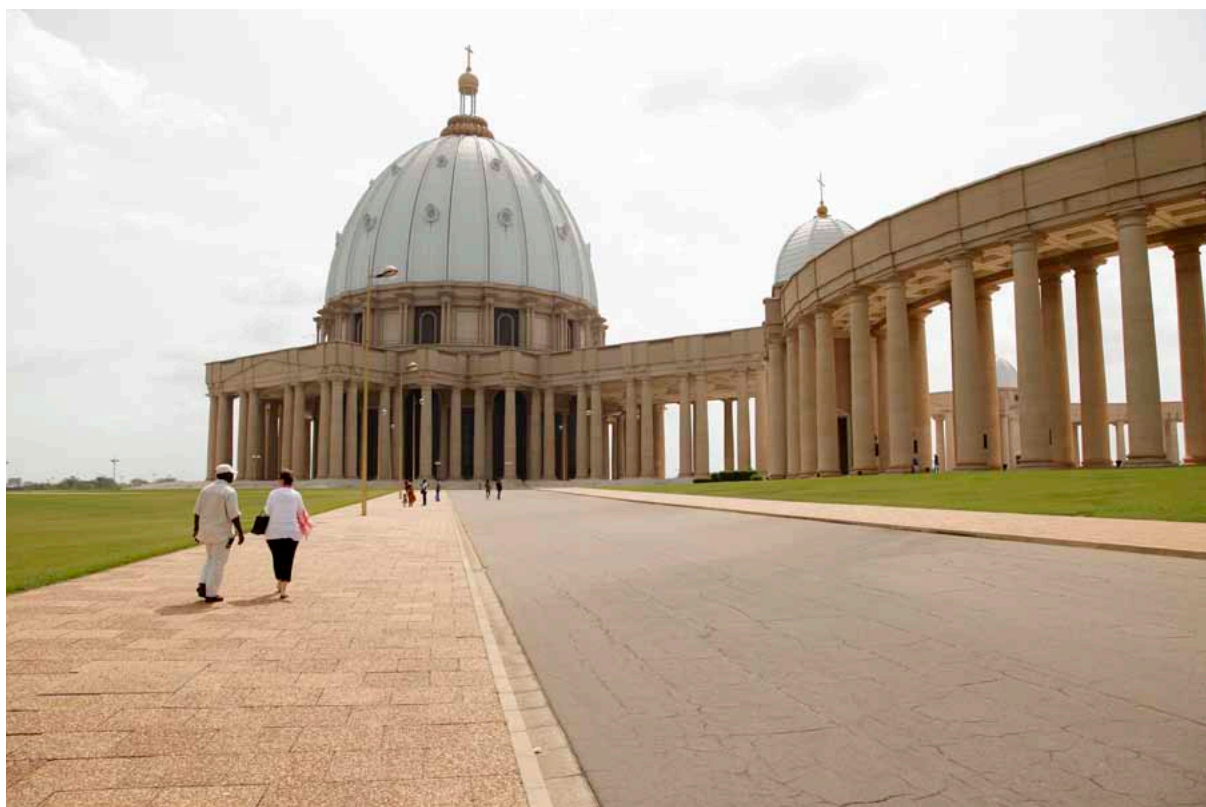
La crise postélectorale de fin 2010-début 2011 aura profondément marqué l'histoire de la Côte d'Ivoire. En presque quatre mois de combat, toutes les villes du pays auront ressenti les affres de cette guerre éclair. Les unes plus fortement que les autres.

Mais Yamoussoukro, la capitale politique du pays reste, quand même, un symbole du relèvement rapide des Ivoiriens après ces durs moments. Comme s'il n'y avait rien eu, ou que des dizaines d'années s'étaient écoulées, les traces de la guerre sont rarissimes dans cette partie du pays qui a pourtant été durement frappée. Peut-être également que Dieu aura spécialement agi en faveur de cette ville où tout est gigantesque, même les lieux de culte.

En effet, un tour à la basilique et à la grande mosquée laisse penser que Yamoussoukro a été consacrée à la paix. Car, au-delà de leur gigantisme, ces deux édifices comportent le vocable « paix » dans leur dénomination. « Notre Dame de la paix » pour la basilique, et « Grande mosquée de la paix » pour l'autre. Des noms prémonitoires puisque, à en croire les différents guides religieux, il a été très facile pour eux de se mettre ensemble pour parler de paix et sensibiliser leurs fidèles à cette notion.

Distants d'un kilomètre environ, les deux édifices sont seulement séparés par le boulevard principal de la ville. Même géographiquement ils restent très proches: ils attrapent le regard de tout nouveau venu à Yamoussoukro. Ils sont de véritables lieux de pèlerinage où vont se recueillir et prier plusieurs fidèles. C'est peut-être la somme de toutes ces prières qui ont épargné à la ville de sombrer pendant la crise postélectorale de 2010. Et probablement bien avant : tout aurait par exemple pu dégénérer en novembre 2004, lorsque l'armée française y a bombardé les aéronaves de l'armée ivoirienne. Il n'en a rien été.

Franck Ettien



La Basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro.

© Tite Dang



# Imam Sylla Seydou : « Dieu nous a sauvés »

Témoin direct de la crise postélectorale de 2010, l'imam Seydou Sylla est le responsable de la grande mosquée de la paix de Yamoussoukro, et aussi le chef des imams de ladite ville. Rencontre.



**Comment la communauté musulmane a-t-elle vécu la crise postélectorale à Yamoussoukro ?**

Nous avons beaucoup souffert. Il y a eu un jour plus difficile que les autres, au mois d'avril, qu'on a nommé le « vendredi noir ». Des grenades lacrymogènes ont même été lancées dans la cour de la mosquée. D'ailleurs, vous pouvez encore observer les traces d'impact de balle sur la clôture. Mais, par la grâce de Dieu, nous avons tenu par la prière.

**Que s'est-il passé ce vendredi-là ?**

Des militaires ont encerclé notre quartier (Dioulabougou ; *Ndlr*) avec des fusils, des grenades et des chars, dès le jeudi soir. Ils tiraient des coups de feu dans tous les sens de 22 heures le jeudi à 11 heures du matin le vendredi. Ils ont brûlé des Gbaka (véhicule de transport en commun ; *Ndlr*) des taxis, etc. Il y a eu 6 morts par balle ce jour-là. Moi-même, j'ai eu de la chance. J'ai été visé par des tirs. Le vendredi matin, alors que je sortais pour aller constater l'ampleur des dégâts, les gens couraient dans tous les sens parce qu'on leur avait dit que des mer-

cenaires libériens avaient été déversés sur la ville. Vraiment, c'est Dieu qui nous a sauvés.

**Vous affirmez que ce jour-là, les musulmans étaient les plus visés ?**

Les balles ne trient pas ; que vous soyez musulman ou pas, elles peuvent vous atteindre. Certes, des populations de diverses confessions cohabitent ici, il y a même des animistes. Mais de manière générale, on peut relever que le quartier des dioulas étant majoritairement musulman, ces derniers étaient clairement visés.

**Comment avez-vous pu surmonter cette crise ?**

Nous avons vécu toute cette situation avec endurance. Nous avons collé aux prescriptions de Dieu. Dans le Saint Coran, il est écrit qu'il faut pardonner à ceux qui vous offensent afin que Dieu vous pardonne à votre tour. C'est ce que nous avons essayé de dire aux fidèles qui l'ont, d'ailleurs, bien compris. Tout le temps, nous avons prié. Les 6 prières étaient scrupuleusement respectées, surtout celles du vendredi, totalement dédiées à la paix.

**En tant que guide religieux, avez-vous senti la solidarité des autres guides non musulmans de la ville ?**

Une vraie solidarité. Vous savez, Dieu a créé les hommes, chacun avec son comportement. Il y a des méchants et des bons. Nous, les chefs suprêmes des guides religieux de Yamoussoukro, nous avons mis un comité sur pied composé de l'Evêque, du président du collectif des pasteurs et de moi-même. On a fait des tournées dans les lieux de culte pour sensibiliser les fidèles. Nous avons organisé des prières œcuméniques. Après, les politiciens se sont joints à nous. Je pense que c'est cela qui a sauvé notre ville. Aujourd'hui, vous avez affaire à une ville entièrement réconciliée avec elle-même. Au niveau des religions, je suis formel, la situation s'est améliorée.

**Le comité a-t-il pris des dispositions particulières pour les élections ?**

Nous n'avons pas élaboré de programme particulier. Mais notre collaboration demeure. Chaque fois qu'il y a nécessité, on s'appelle et on se retrouve pour échanger. Si le comité est actif, nous ne suivons pas de programme spécifique. Cependant, depuis 2011, en ce qui concerne la communauté musulmane, nous ne cessons d'interpeller les uns et les autres sur le fait que la situation que nous avons vécue ne doit plus jamais se répéter dans notre pays. Nous portons tous une responsabilité dans ce qui est arrivé. Chaque vendredi, après le sermon, nous consacrons encore plusieurs minutes à la prière pour la paix.

Propos recueillis par Franck Ettien



# Révérénd Hili Nestor Lakoum : « La paix est un préalable »

Pasteur de l'église Mission évangélique Bethel, le Révérend Hili Nestor Lakoum est le président du collectif des pasteurs des églises évangéliques de Yamoussoukro. Interview.

**Comment va Yamoussoukro, cinq ans après la crise ?**

Grâce à Dieu, nous pouvons dire que ça va. Car nous revenons de très loin. Les crises successives ont beaucoup éprouvé les populations ivoiriennes, en général, et celles de Yamoussoukro en particulier.

**Dans la communauté chrétienne, il y a eu par moment de grosses frayeurs ?**

La situation que nous avons vécue entre la fin 2010 et début 2011 a été très difficile. Je me souviens qu'à cette époque, le débat a failli être entraîné sur le terrain religieux pour créer des conflits entre les chrétiens et les musulmans. C'était très sensible et potentiellement explosif. Mais, Dieu merci, il y a eu une bonne entente entre nous, les leaders religieux de Yamoussoukro.

**Comment cette entente s'est concrétisée ?**

Bien avant la crise, nous collaborions déjà entre leaders religieux de la place. Monseigneur Marcellin Yao, l'évêque du diocèse de Yamoussoukro, l'imam de la grande mosquée et moi, nous avions déjà une très bonne entente. Donc quand la crise est arrivée, spontanément, nous nous sommes retrouvés chez l'Évêque pour réfléchir et éviter un bain de sang dans notre ville.

**L'imam a parlé d'un comité que vous avez mis en place.**

Bien sûr. Un comité a été mis sur pied, dirigé par les trois leaders des différentes religions musulmane, catholique et évangélique. Nous avons tenu une réunion chez l'Évêque. Et le vendredi qui a suivi le fameux « vendredi noir », nous nous sommes rendus, l'Évêque et moi, à la grande mosquée où l'Imam nous a permis de nous adresser aux fidèles. Et quand nos frères musulmans ont vu que les premiers responsables religieux, c'est-à-dire, l'imam, l'évêque et moi, nous nous sommes donnés la main, la tension a baissé.

De sorte que le lendemain samedi, on a eu une grande rencontre avec plus de 10 000



personnes à la Basilique où l'imam et moi, nous nous sommes rendus, cette fois, à l'invitation de l'évêque. Et là, nous avons pris la parole pour parler à nos frères catholiques. Ce fut pareil le dimanche, où nous sommes allés tous les trois dans une grande église évangélique de Yamoussoukro pour porter le même message.

Ces démarches nous ont permis donc d'éteindre complètement le feu. Les mots nous manquent même parfois pour expliquer comment après ces trois visites, à la mosquée, à la basilique et à l'église évangélique, la situation s'était considérablement améliorée. Depuis lors, ces deux leaders et moi-même nous visitons régulièrement.

**Quel souvenir douloureux ce « vendredi noir » a-t-il pu vous laisser ? L'imam, par exemple, s'est retrouvé seul à la mosquée sans ses fidèles terrés chez eux parce qu'ils avaient peur de sortir.**

Dieu merci, nous ne déplorons pas, en tant que pasteur d'une église locale, de perte en vie humaine. Mais, les gens ont été éprouvés à divers niveaux. Il faut surtout saluer la promptitude avec laquelle nous, leaders

religieux, avons abordé le problème. Nous avons eu parfois des visites avec les leaders politiques et les autorités administratives. Nous nous sommes rendus à la basilique où s'étaient réfugiées des personnes qui se sentaient menacées. Nous avons parlé avec eux et leur avons demandé de regagner leurs domiciles. Ils sont sortis nombreux pour nous écouter. Nous les avons mis en confiance. De sorte qu'après, ils ont regagné leurs domiciles.

**Ce comité existe-t-il encore aujourd'hui ?**

Oui, ce comité existe toujours. C'est vrai que nous ne sonnons pas la trompette. On ne nous voit pas dans toutes les rues. Mais, le comité existe. L'imam, l'évêque et moi, nous nous voyons régulièrement.

**En cette année électorale, le comité a-t-il pris des dispositions particulières ?**

Au niveau de l'église évangélique, nous tenons toujours un langage de paix. Nous ne cessons de dire aux pasteurs que notre paix en tant qu'individu dépend de la paix dans le pays. La paix est un préalable. C'est pourquoi, nous leur demandons de prier afin que les élections se passent bien, comme nous l'avons vu au Nigéria où les élections se sont déroulées entre un musulman et un chrétien sans qu'il n'y ait de bain de sang. Nous demandons à tous les pasteurs de prier afin que le futur gagnant des élections d'octobre puisse gouverner dans la paix.

**Avez-vous rencontré les hommes politiques pour leur parler de cette présidentielle ?**

J'avoue que nous n'avons pas encore entrepris de telles démarches. Peut-être parce que nous disposons encore de quelques mois. Mais, d'ores et déjà, nous sensibilisons nos pasteurs. Il faut rassurer les fidèles ; Dieu est maître de l'univers et il est au contrôle. Maintenant si la situation exige que, nous, en tant que guides religieux, nous puissions nous adresser aux hommes politiques, nous le ferons en temps opportun.

Propos recueillis par Franck Ettien

# Des médias encore dans l'expectative

**Attentes.** A six mois d'un scrutin censé tourner définitivement la page de la crise postélectorale de 2010, les médias sont loin d'avoir anticipé les éventuelles crispations.

Installé derrière sa table d'animation, les yeux rivés sur son écran de contrôle et ses mains s'agitant sur la table de mixage, Marius Dié lance et relance des sonorités musicales tradi-modernes. En ce jour de célébration de Pâques, cet animateur de la radio locale de Yamoussoukro, *La Voix des Lacs*, qui émet en modulation de fréquence (101.2), plonge ses auditeurs au cœur d'un jour particulier pour les Baoulés : Paquinou. « Cette fête est très symbolique dans la région. A l'antenne, chaque animateur reste collé à l'événement », explique Dié, la voix posée. « Nous émettons sur la ville, mais aussi en ondes perdues à plus de 40 km », ajoute-t-il, du fond de la salle exigüe qui lui sert de studio, située à l'intérieur d'une imposante mairie construite à l'image des vastes rues de la cité.

Lorsque la musique part en fond sonore, Dié aime faire des petits clins d'œil à des auditeurs de la chaîne. Et il ne manque jamais de glisser un petit message de fraternité à l'endroit des communautés

**« Les divisions de la crise postélectorale, c'était il y a cinq ans, mais les plaies ne sont pas totalement cicatrisées. »**

**Dié, animateur de La Voix des Lacs**

vivant à Yamoussoukro. « C'est tout ce que nous pouvons faire pour consolider les relations. Les divisions de la crise postélectorale, c'était il y a cinq ans, mais les plaies ne sont pas totalement cicatrisées », souligne l'animateur.

## Cahier des charges restrictif

Dié aurait voulu participer davantage à la réconciliation. Cependant les cahiers des charges des radios de proximité lui interdisent d'évoquer les sujets à caractère politique. Une restriction embarrassante pour une radio qui dit compter un nombre important d'auditeurs. « Nous pensons avoir un rôle important à jouer comme relais permanent pour la sensibilisation des populations. Mais il y a un manque de confiance des autorités », affirme Julien Koffi, un autre animateur de cette radio locale. Selon lui, aucune disposition particulière n'a encore été définie en prévision de la prochaine élection présidentielle en Côte d'Ivoire. « C'est que les autorités attendent toujours le dernier moment pour diffuser les messages de cohésion de paix »,

déplore Koffi. En l'absence d'émissions types, des rencontres avec des organisations non gouvernementales ou religieuses permettent à *La Voix des lacs* de relayer des discours d'apaisement. « Nous recevons des hommes religieux qui transmettent des messages de fraternité et d'amour », se satisfait-il, même s'il est difficile d'évaluer l'impact de ces interventions.

A Yamoussoukro, outre la radio nationale, quatre autres stations émettent, dont deux religieuses : *Fréquence Vie* et *Radio Maria*. Mais ces dernières se refusent d'entrer dans un quelconque débat politique. « Ce sont ces deux radios que j'écoute pour approfondir ma foi, commente Cécile Ahou, 48 ans, commerçante de tissus traditionnels, au grand marché de Yamoussoukro. Depuis la crise postélectorale de 2010, j'ai tiré un trait sur les autres, car elles sont partisanses. »

A une dizaine de mètres d'elle, Mohamed Konaté, 36 ans, gère un kiosque à café. Son petit transistor est branché sur la radio locale, *La Voix des Lacs*. « J'écoute beaucoup la musique », sourit Konaté. « Hier, il y avait beaucoup de rancœurs. Aujourd'hui, les relations se sont améliorées. On se laisse souvent de petits messages lors de dédicaces à la radio et les soirs nous nous retrouvons entre amis pour en rigoler », s'amuse-t-il.

Devant le kiosque à journaux du guinéen Baba Baldé, quelques curieux marquent un arrêt pour lire les titres



La voix des Lacs émet depuis cette imposante mairie de Yamoussoukro où les populations viennent régulièrement établir leur premier document administratif, l'extrait de naissance.

© lire hong





© Tité Dang

de journaux. « On a toujours soif d'informations, surtout quand cela concerne notre cité », note Adrien Kouamé, 29 ans, sans emploi.

## Une presse écrite peu réactive

Pour la presse écrite à Yamoussoukro, aucune consigne particulière ne semble avoir été donnée par les rédactions, basées en majorité à Abidjan, la capitale économique du pays. « Nous savons que c'est seulement à deux ou trois semaines de l'élection que la direction nous dira "Attention, traitez l'information de façon équilibrée" », note N'Dri Kouamé, chef du bureau régional du quotidien gouvernemental *Fraternité Matin*.

Correspondant du plus vieux quotidien du pays, N'dri

*Les médias pensent avoir un rôle important à jouer avant les élections. Mais certains se heurtent à un manque de confiance des autorités.*

dispose certes de ses propres locaux, mais il passe son temps au siège de l'amicale des agents de presse de Yamoussoukro. Un local offert aux correspondants par l'autorité municipale, qui leur permet de se retrouver et d'échanger.

Pour Jean-Paul Loukou, correspondant de *Le Nouveau Réveil*, proche du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), la situation n'est pas très tendue. Et du côté des journalistes, dit-il, l'effort d'équilibre est fait dans le traitement de l'information. « Nous évoluons en fonction de l'activité du moment et nous tenons compte de la ligne éditoriale de notre journal. Nous faisons de notre mieux, sans être offensant pour le lecteur d'un autre bord », assure Loukou.

Seulement, si N'dri et Loukou affichent leur optimisme, Jacquelin Mintoh, correspondant de *Le Patriote*, proche du Rassemblement des républicains (RDR, au pouvoir), l'est moins. Selon ses dires, le brassage des idées reste encore une utopie. En effet, dit-il, les partisans du PDCI se procurent chaque matin *Le Nouveau Réveil*, ceux du RDR se tournent vers *Le Patriote, Nord-Sud...* quand les militants du Front populaire ivoirien (FPI) ont recours à *Le Temps, LG Infos...*

« Dans ces conditions, pour les élections de 2015, j'avoue que nous sommes sur des braises. Les populations sont encore divisées et les crises internes aux partis politiques ne font qu'envenimer la situation », prévient le journaliste, entre deux soupirs. Visiblement disposés à être des acteurs majeurs d'une sensibilisation à des élections apaisées en 2015, les médias se heurtent bien au refus poli des gouvernants.

**Alexis Adélé**

## La presse écrite sous haute surveillance

Principaux organes de régulation de la presse en Côte d'Ivoire, le Conseil national de presse (CNP), chargé de la presse écrite, et la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), en charge de la presse audiovisuelle, sont constamment en alerte. Avertissements, mise en demeure, sanctions pécuniaires, suspensions, voilà les sanctions auxquelles sont régulièrement exposés les médias ivoiriens. Qui estiment que ces sanctions sont comme une épée de Damoclès permanente.

A la veille des élections dans le pays, le CNP et la HACA sont loin d'avoir desserré l'étau, même si aucune décision de suspension de journaux ou de diffusion n'a été enregistrée ces six derniers mois. « Notre rôle est de veiller à ce qu'il n'y ait pas de dérapages dans le traitement de l'information. Nous n'avons recours aux sanctions que quand cela s'impose. Mais notre rôle n'est pas seulement de sanctionner. Nous contribuons aussi à la formation, parce qu'à l'approche des élections, il y a souvent des manquements », rappelle Francis Domo, directeur de la presse au CNP.

**A.A**

Annexe  
« *Histoire en images* »